

pour sa contribution passée et son soutien aux efforts déployés en vue d'un règlement pacifique.

2. Historique des intérêts du Canada

Ronald Fisher, Royal Roads University, attire l'attention sur le travail de l'ICPSI. Il mentionne en particulier les projets réalisés jusqu'en 1990 à Ottawa et les projets de suivi devant faciliter l'édification de la paix, à Londres, au Royaume-Uni (juin 1991). Voici ces projets : une exposition d'art des deux communautés, des échanges commerciaux et la création d'un comité directeur des deux communautés en vue d'un échange réciproque. Malgré le fait que l'ICPSI et 40 autres organismes financés par le gouvernement aient été abolis en 1992, d'autres ateliers se sont poursuivis en 1993 avec l'aide financière du gouvernement canadien. En 1993, on a décidé d'étendre le domaine à l'éducation et au rôle de l'éducation dans le maintien du conflit. Des enseignants et des enfants ont été réunis pour examiner le rôle possible de l'éducation dans la résolution du conflit. Le travail de l'ICPSI est ensuite passé aux Américains, qui ont poursuivi les activités entre les deux communautés.

Plus récemment, des institutions américaines (Conflict Management Group, World Peace Foundation, Institute for Multi-Track Diplomacy) ont examiné les obstacles aux négociations, notamment à l'occasion de quatre rencontres hors de l'île. Avant la fermeture de la ligne verte en décembre 1997, le Centre Pearson pour le maintien de la paix a tenu un atelier à Cornwallis, en Nouvelle-Écosse (9-13 novembre 1997). M. Fisher conclut en disant que le travail de l'ICPSI a ouvert la voie vers de nouvelles initiatives canadiennes qui seraient accueillies favorablement dans l'île. Il souligne que l'intérêt continu des Canadiens est perçu comme un signe encourageant.

Robert Hage, directeur, Direction de l'Europe du Sud, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, fait remarquer que les casques bleus canadiens sont arrivés à l'île tout juste après les Britanniques. Les vingt-neuf années de maintien de la paix ont servi trois intérêts à long terme du Canada en politique étrangère :

- l'appartenance du Canada à l'OTAN et les préoccupations soulevées par la tension entre la Turquie et la Grèce – deux partenaires de l'OTAN;
- l'engagement du Canada comme moyenne puissance envers le maintien de la Paix dans le contexte de la guerre froide;
- l'appartenance du Canada avec Chypre au Commonwealth.

Il souligne que le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen, a déclaré en 1975 qu'à titre d'important participant au maintien de la paix, le Canada avait tenté d'éviter de prendre parti sur des aspects du conflit mais avait essayé de favoriser des négociations constructives. Il n'y a pas grand-chose que le Canada pouvait faire de lui-même et il avait donc cherché à travailler avec d'autres. Il rappelle aux participants le Plan ABC de 1978 portant sur la constitution, le territoire et l'aide au développement. Toutefois, en raison d'un manque de soutien de l'intérieur de la communauté chypriote, ce plan extérieur a échoué. Aujourd'hui, à part les